

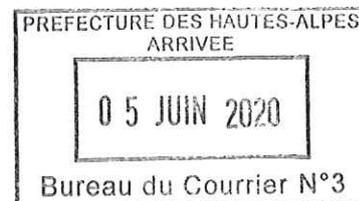
REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENÇA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 11

DELIBERATION N°08 -2020

Séance du 26 mai 2020



L'an deux mille vingt le mardi 26 mai à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 15 mai s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. ALLAUD Laurent, Mme BLANC-POUILLARD Brigitte, M. BOCCOZ Yves, M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Frédéric, M. NOMIUS Jean-Pierre, Mme PESCIO Patricia, M. ROBERT Joël, Mme ROBERT Valérie, Mme STEFANI Noëlle, M. THOMASSIN Gilles.

Secrétaire de séance : Mme Patricia PESCIO.

Objet : Désignation des délégués au Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes.

Le Maire expose à l'Assemblée que suite aux élections du 28 mars 2014, il y a lieu de désigner les délégués qui représenteront la commune au collège qui sera animé sous la responsabilité du Président du SyME05.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et conformément à l'article L.2121-33 du Code des Collectivités Territoriales, procède à l'élection à scrutin secret des deux délégués au SyME05.

Ainsi sont élus au scrutin secret :

Titulaire

Rémi COSTORIER

Suppléant

Laurent ALLAUD

Fait et délibéré, le 26 mai 2020.

Le Maire,

Rémi COSTORIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Costorier', is written over a circular official seal. The seal is blue and red, with the text 'MAIRIE DE LARDIER et VALENÇA' around the top and '(Hautes-Alpes)' at the bottom. In the center of the seal is a red emblem depicting a landscape with a church and a tree.